Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 45 (1916)

Heft: 2

Rubrik: Échos de la presse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 08.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Tandis que je me perds en ces tristes pensées
Le cœur bouleversé, les mains de sang tachées,
Notre officier survient, soldat rude au péril :
« Beau succès ! Nous tenons la crête, me dit-il ;
Mais... vous tremblez ! »
Il lit la lettre qu'il chiffonne
Et je le vois qui part brusquement et frissonne...

P. Bottinelli,
brancardier divisionnaire, secteur 94.

ÉCHOS DE LA PRESSE

La question des travaux écrits a été étudiée dans les conférences de districts qui ont eu lieu au mois de décembre à Môtiers, à Cernier, au Locle et à La Chaux-de-Fonds.

Voici les conclusions qui ont été admises.

A Môtiers : 1. La place occupée par les travaux écrits à l'école primaire doit être proportionnée à l'utilité présumée de ces mêmes travaux dans la vie des élèves. C'est dire que, se basant sur la majorité, elle sera légèrement inférieure à celle réservée aux travaux oraux.

2. Chaque travail écrit sera préalablement expliqué et commenté. Les exercices d'orthographe et de composition seront de préférence préparés sous forme de vocabulaire et de grammaire, avec la collaboration des élèves, et en faisant usage des ardoises et du tableau noir. On obtiendra ainsi plus de cohésion et de rapport entre les leçons.

3. La correction, faite autant que possible en présence des élèves, aura pour but de faire trouver à l'élève et d'expliquer les fautes plutôt que d'en faire le total. L'élève en profitera pour apprendre à se corriger lui-même, aussi bien en arithmétique qu'en français, et se faire un recueil de mots, d'expressions et de moyens à employer de préférence à ceux qu'il a habitués.

A Cernier : 1. Les travaux écrits à l'école primaire ont leur utilité reconnue ; ils complètent l'enseignement oral et leur emploi doit être considéré comme indispensable.

2. Ils sont un moyen de contrôle mis à la disposition du maître et lui permettent de s'assurer d'une façon précise que son enseignement a porté les fruits qu'il en attendait.

3. Considérés à ce point de vue, les travaux écrits doivent occuper en classe une place secondaire. En aucun cas ils ne pourront empiéter sur l'enseignement oral, qui doit rester à la base de toutes les méthodes d'éducation.

4. Dans les classes de campagne à plusieurs divisions, les travaux écrits sont fatalement d'un emploi fréquent. Un remède à cette situation est difficile à trouver. Il est à conseiller, cependant, d'en remplacer bon nombre, autant que faire se peut, par des exercices au tableau noir, ce dernier pouvant être considéré comme le collaborateur le plus précieux du maître.

5. En tant que travaux domestiques obligatoires, les devoirs écrits doivent être supprimés ; ils n'ont pas une valeur pédagogique suffisante et leur exécution présente souvent des difficultés.

6. L'emploi d'un trop grand nombre de cahiers ne se justifie pas ; l'usage de l'ardoise est à recommander.

7. La préparation des devoirs écrits a une importance considérable ; c'est d'elle que dépend leur valeur, aussi le maître y vouera-t-il tous ses soins.

8. Dans la préparation des travaux de rédaction, le personnel enseignant en est réduit à ses propres moyens. Le besoin d'un nouveau manuel de composition, raisonné, bien établi, avec de nombreux exercices vraiment pratiques, se fait vivement sentir.

9. Les travaux écrits de rédaction doivent avoir pour but non seulement l'acquisition d'un style simple, concis et clair, ou le développement de l'imagination de l'enfant, mais encore l'orientation de ses facultés vers le bien, le beau et le juste.

10. Les résultats peu satisfaisants que l'on constate malheureusement dans l'enseignement de l'orthographe sont dus au fait que la plupart des enfants ne lisent pas assez ou ne savent pas lire avec profit.

La lecture est le principal moyen actif de développer la mémoire visuelle, par le travail de laquelle on acquiert l'orthographe d'usage.

11. Une simplification rationnelle de l'orthographe s'impose ; ce sera le seul moyen de rendre cet enseignement plus fructueux.

12. Dans la préparation des problèmes d'arithmétique, l'emploi de la preuve est d'un grand secours. Elle complète et étaye la démonstration du maître.

13. La correction des travaux écrits doit se faire avec un soin tout particulier, car elle est pour ainsi dire le couronnement de leur valeur pédagogique.

14. L'emploi de la méthode collective s'impose dans la correction des travaux de rédaction et d'orthographe. Le maître travaillera toujours avec la collaboration active de l'enfant, afin de stimuler son zèle et son intérêt.

15. Aucun travail écrit ne doit rester sans contrôle.

Au Locle : 1. L'enseignement écrit doit se coordonner d'une manière rationnelle avec l'enseignement oral. Toute exagération de l'un ou l'autre de ces deux enseignements est préjudiciable au développement harmonique des facultés de l'enfant.

2. L'exagération des travaux écrits, condamnée par l'hygiène, empêche un contrôle sérieux et, partout, conduit à des résultats qui ne sont nullement en rapport avec les efforts fournis par l'élève.

3. Les travaux écrits doivent être variés, choisis avec discernement et préparés avec soin. La préparation des devoirs écrits varie suivant le degré de l'école primaire.

4. Le contrôle des devoirs écrits est un travail de première importance et s'impose d'une manière absolue. La correction s'étendra, autant que possible, à tous les travaux des élèves.

5. Le meilleur procédé de correction est celui qui met en jeu les facultés de l'enfant.

La Chaux-de-Fonds : Les exercices, tant oraux qu'écrits, sont

nécessaires ; ces derniers doivent être corrigés, sinon ils sont inutiles.

Les dictées étant un moyen d'enseignement, et non une simple épreuve, seront toujours expliquées avant d'être écrites. Les procédés employés pour les corriger sont nombreux ; la correction faite en classe, par échange de cahiers, donne de bons résultats. Le maître contrôlera de temps en temps les corrections faites par les élèves.

Les nombreux exercices qui suivent toute dictée : conjugaisons, analyse, vocabulaire, seront corrigés de la même manière.

Les compositions seront corrigées par le maître après les heures d'école. En classe, quelques devoirs seront lus et commentés, et les fautes faites par la généralité des élèves, seront relevées ; ce procédé donne de meilleurs résultats que les remarques faites dans les cahiers. Ces dernières sont souvent trop brèves et trop peu précises.

Arithmétique. Cette branche nécessite de nombreux exercices, corrigés au tableau. Il est bon d'exiger des solutions claires, accompagnées si possible de croquis. Dans la correction des problèmes, on insistera sur les erreurs provenant des virgules oubliées ou mal placées.

L'écriture doit retenir particulièrement l'attention du maître. Il faudra s'efforcer d'obtenir la lisibilité d'abord, la beauté ensuite. Le maître corrigera les lettres mal formées, veillera à la bonne tenue du corps, du cahier, de la plume. Tous les cahiers devront être tenus soigneusement.

Nous donnerons des devoirs à faire dans la famille, mais ils seront courts, choisis avec soin, et consisteront plus souvent en leçons à apprendre qu'en devoirs écrits. Ils seront toujours vérifiés. Ainsi compris, les devoirs à faire à la maison seront d'une grande utilité ; du reste, les élèves eux-mêmes reconnaissent la nécessité de ces devoirs.

(*Bulletin mensuel.*)

* * *

A la conférence de districts qui a eu lieu à Neuchâtel, sous la présidence de M. Quartier-la-Tente, M. Charles Voillat, instituteur au Landeron, a présenté un rapport sur la correction des travaux écrits, qui a été écouté avec beaucoup d'attention et de plaisir. L'auteur rappelle que la tâche de l'éducateur exige de sa part de l'enthousiasme, une vigilance continuelle, une grande persévérance, l'esprit d'ordre et de suite. Ces qualités appliquées à la correction des travaux écrits inspirent aux élèves de la confiance et du respect pour leur maître. Après avoir indiqué les manières de faire qui lui paraissent les plus pratiques, M. Voillat termina son travail par quelques conclusions, dont la discussion par l'assemblée provoqua un échange de vues et d'indication de procédés divers qu'il est utile de connaître pour les expérimenter. Voici les principales de ces conclusions, sur lesquelles aucun vote n'intervint :

1. Tout devoir écrit passera sous les yeux du maître.

Quelques membres de la conférence trouvèrent cette affirmation trop exclusive et démontrèrent qu'à l'occasion une correction utile et fructueuse peut se faire sans que cette condition soit remplie.

2. Dans les *exercices orthographiques*, l'élève, sous la direction du maître, corrigera lui-même ses fautes, accomplissant ainsi un effort utile.

3. Dans les devoirs de *composition*, le maître mettra en relief les fautes de style et d'orthographe. Les premières fourniront la matière des exercices de correction. Par ceux-ci, l'élève, dirigé et stimulé, travaillera à se débarrasser de ses défauts, tout en acquérant des notions pratiques.

4. Les exercices de *calcul écrit* seront vérifiés par le maître au point de vue de l'exactitude et de l'ordre, afin d'atteindre mieux leur but éducatif.

Une partie bien intéressante de cette séance fut l'exposé de M. l'inspecteur Latour, qui saisit cette occasion pour donner connaissance aux membres du corps enseignant de nombreuses expériences faites par lui dans les classes, spécialement pour ce qui concerne l'orthographe. Il pose en principe que les seules choses qui nous restent sont celles qui ont frappé notre attention et, en particulier, notre attention volontaire. Puis il indique une série de procédés qu'il utilise pour amener tous les élèves d'une classe à acquérir une notion nouvelle. Le tableau noir et l'ardoise sont des outils merveilleux qui permettent d'obliger les élèves à de nouveaux efforts et de constater d'une manière certaine le résultat auquel chacun d'eux est parvenu. M. Latour préconise la concentration des efforts sur un petit nombre de points, l'enchaînement méthodique des exercices, la répétition, et pense qu'on peut arriver par une pratique constante de ces principes à ce que tous les élèves sortant de nos classes sachent au moins ce qu'il n'est pas permis d'ignorer. (*Bulletin mensuel.*)

BIBLIOGRAPHIES

Le Comité catholique de propagande française à l'étranger, 3, rue Garancière, Paris, nous envoie les intéressantes monographies suivantes, dont quelques-unes ont déjà paru dans le *Correspondant* : *Le Général Joffre*, par Blanchon, rédacteur au *Journal des Débats*, in-12 de 32 pages ; *Le roi Albert*, par Pierre Nothomb, in-12 de 32 pages ; *Le Général Galliéni*, par Blanchon, in-12 de 32 pages ; *Le Général Maunoury*, par Miles, rédacteur au *Correspondant*, in-12 de 45 pages ; *Le Général Pau*, par G. Blanchon, in-12 de 38 pages ; *Le soldat de 1914, le salut aux chefs*, par René Doumic, de l'Académie française, in-12 de 38 pages ; *L'héroïque Serbie*, par Henri Lorin, professeur à la Faculté des lettres de Bordeaux, in-12 de 39 pages. Tous ces opuscules, qui se présentent d'une manière élégante, renferment des renseignements utiles, les uns et les autres relatifs à la guerre actuelle. Leur titre indique déjà le sujet traité. Ils sont tous sortis de l'imprimerie de MM. Bloud et Gay, éditeurs, 7, place Saint-Sulpice, Paris.

* * *

Les Musées régionaux, contribution à l'étude du problème de l'éducation nationale, par Georges de Montenach, conseiller aux Etats, petit in-8° de 82 pages, Imprimerie de l'Œuvre de Saint-Paul, Fribourg, 1915.